

Le Général d'Armau de Pouydraguin

Une présidence du Souvenir Français au moment de l'occupation du Pays

D'abord quelques rappels.

Naissance le 1er février 1862 à Sélestat (Bas-Rhin).

Famille optant pour la France en 1872 et s'installant à Melun.

Entrée à Saint-Cyr en 1882.

L'Ordre du Jour lu par le Général Catar nous apporte les informations nécessaires à cette prestigieuse carrière militaire.

Quant à la carrière au sein du Souvenir Français quelle est-elle ?

En 1924, le Général rentre dans le cadre des réserves. Il rejoint alors la Ligue des patriotes alors entrée en somnolence dont il prend en 1926 la direction générale. Puis, en 1932, de Président Général à la suite du Général de Castelnau.

En 1934, il quitte la Ligue afin de rejoindre Le Souvenir Français dont il est élu vice-président quelques années avant la guerre.

La défaite et l'occupation de la France vont avoir des conséquences pour l'association qui, reconnue d'utilité publique depuis 1906, échappe à la dissolution des associations ordonnées par l'occupant le 28 août 1940.

Lors des réunions du Conseil d'administration du Souvenir Français, le Général Lacapelle, Président Général, et le Général de Pouydraguin font très attention de ne pas intervenir dans la politique de Vichy et cela d'autant plus que deux membres du Conseil sont d'authentiques résistants : Camille Blaisot et le Colonel Huet (tous deux déportés car résistants et Mort pour la France).

En juin 1942, à la suite du décès du Général Lacapelle, le Général de Pouydraguin est élu Président Général. Il accepte mais annonce qu'il démissionnera le jour où la limite entre les deux zones sera supprimée. Il manifeste un souci permanent pour l'Alsace-Moselle qu'il a dû quitter pour Paris en 1940 et pour les Alsaciens et Mosellans réfugiés dans la France de l'intérieur.

Le 3 novembre 1944, il lit la lettre que le Général de Gaulle lui a adressé.

Le Général de POUYDRAGUIN informe le Conseil qu'il a écrit au Général de GAULLE, Chef du Gouvernement provisoire de la République, pour lui demander, au nom du Conseil d'Administration d'accorder son haut patronage au SOUVENIR FRANÇAIS.

Lecture est donnée de la réponse suivante du Général de GAULLE :

Mon Général,

" LE SOUVENIR FRANÇAIS poursuit une oeuvre admirable.
" C'est la vie de la France qu'il défend en s'occupant de ceux
" des siens qui sont morts pour elle."

" Leur exemple, dont la mémoire est grâce à vous per-
" pétuée, permet en effet aux générations nouvelles de mesurer
" la valeur de la liberté et le prix dont il faut savoir la
" payer."

" C'est donc avec le plus grand plaisir que j'accepte
" de donner mon patronage à votre Association."

" Veuillez agréer, Mon Général, l'expression de mes
" sentiments les meilleurs et de mes respectueux souvenirs."

Charles de GAULLE

P.S. " Je vous signale toutes nos tombes d'Italie (bataille
" 1943-44). Le Général JUIN pourrait vous renseigner.

Il est intéressant de noter d'une part qu'aucune demande de ce type n'a eu lieu en 1940 en direction du Maréchal Pétain.

L'année suivante, le 29 novembre 1945, le général de Pouydraguin présente sa démission.

Prenant alors la parole, le Général ANDLAUER s'exprime ainsi:

"Nous vous remercions Mon Général de tout ce que vous avez fait pour le SOUVENIR FRANÇAIS. Nul n'était plus désigné que vous pour nous présider. Vous représentiez l'Alsace et la Lorraine que les allemands venaient d'annexer."

"Depuis nous avons nommé un certain nombre de membres du Conseil et nous les avons toujours très bien choisis grâce à vous: C'est le Colonel HAUT, Maître CHARPENTIER, Monseigneur CHEVROT et Maître ANCELIN, et aujourd'hui nous avons comblé les vacances en désignant le Pasteur BOEGNER, Président de la Fédération Protestante de France, Monsieur WEILL, Grand Rabbin

Le Général de POUYDRAGUIN prend ensuite la parole pour annoncer la décision qu'il a prise de donner sa démission de Président Général. "Mon grand âge d'abord, dit-il, mes yeux de plus en plus déficients m'obligent à résilier mes fonctions. Vous vous souvenez qu'il y a 4 ans à la mort subite du Général LACAPÈRE nous trouvant dans l'impossibilité de tenir une Assemblée Générale, l'on a pensé à moi quoiqu'il était clair que je ne pourrais pas conserver longtemps ces fonctions qui exigeaient une activité que je n'avais déjà plus. Grâce au dévouement de notre Bureau auquel je rends hommage, grâce à la direction donnée par ce Conseil, non seulement nous avons évité la chute totale, mais nous avons récupéré dans les autres départements une grosse partie de la perte, heureusement momentanée, de nos adhérents d'Alsace et de Lorraine."

" Les temps sont révolus, la vie normale a repris. Aussi faut-il me donner un successeur. Nous avons convenu du reste que sitôt la guerre finie je me retirerais."

" Le Général SONNERAT me demande de conserver mes fonctions jusqu'au 1er Janvier. Je le veux bien."

" Je dois vous dire que cela me fait un gros chagrin de me séparer du SOUVENIR FRANÇAIS qui depuis ma libération militaire était ma principale occupation."

" Mais j'espère vous voir encore une fois avant que je me libère totalement de mes fonctions."

Trois années plus tard, le 21 janvier 1949, le général de Pouydraguin décédait à Paris à l'âge de 87 ans.

Il y a 75 ans aujourd'hui.